



HOCKEY CANADA
PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS
SÉMINAIRE DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS DE GARDIENS DE BUT
Calgary, Alb.
17-21 juin 2020

ÉVÉNEMENT : Séminaire de certification des entraîneurs de gardiens de but du PNCE – Calgary, Alb.

Hockey Canada offrira un séminaire de **certification des entraîneurs de gardiens de but** du PNCE à Calgary, Alb. Le nombre maximal de délégués à ce séminaire est de 20.

Une fois le séminaire terminé et toutes les tâches d'après-séminaire achevées, les délégués obtiendront une certification en tant qu'entraîneur de gardiens de but. La certification sera maintenue sur une base annuelle conformément aux exigences de Hockey Canada et des membres.

DÉLÉGUÉS :

Un maximum de 20 délégués à la certification comme entraîneur de gardiens de but seront choisis pour assister à ce séminaire.

Les délégués à la **certification comme entraîneur de gardiens de but du profil Instruction** seront choisis par le Comité de développement des athlètes de Hockey Canada (veuillez vous reporter à la marche à suivre et aux échéanciers pour de plus amples renseignements) parmi les candidatures soumises directement à Hockey Canada.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Délégués à la certification comme entraîneur de gardiens de but du PNCE :

Les candidats au séminaire doivent satisfaire les exigences suivantes :

- Travailler présentement avec des gardiens de but de la haute performance (bantam AAA et supérieur).
- Être membre en bonne et due forme d'un membre, de la Ligue nationale de hockey, de la Ligue canadienne de hockey, d'U Sports, de la Ligue de hockey junior canadienne ou de l'Association canadienne du sport collégial.

LIGNES DIRECTRICES POUR LA SÉLECTION :

Le candidat doit tenir compte des directives suivantes lorsqu'il met au point sa demande :

1. La qualité des expériences passées et présentes comme entraîneur ou instructeur.
2. Les raisons pour assister au séminaire.
3. Le potentiel et la capacité à réussir chacune des composantes de l'évaluation nécessaires à la certification dans une période de deux ans.
4. Le candidat doit travailler avec des gardiens de but ou des équipes qui satisfont les critères.
5. Le potentiel du candidat pour une participation future comme entraîneur des gardiens de but au sein d'un programme de haute performance d'un membre et à l'échelle nationale.

Le temps qu'exige le programme **Garder les buts** de Hockey Canada est considérable. Les candidats retenus mettront probablement deux ans pour compléter toutes les composantes du cours.

Attentes visant le délégué

Le délégué doit s'attendre aux points suivants pour assurer la réussite du programme.

1. Comprendre les critères et le processus de sélection et les exigences pour l'évaluation.
2. Répondre à toutes les exigences du processus de demande.
3. Accomplir toutes les tâches d'avant et d'après-séminaire.
4. S'engager à travailler au sein de son membre pour accomplir des tâches après le séminaire en donnant notamment des stages aux entraîneurs et en aidant lors de stages pour les gardiens de but, le cas échéant.



MARCHE À SUIVRE POUR L'ÉVALUATION DES DÉLÉGUÉS :

Tous les délégués du profil Instruction seront évalués dans les domaines suivants :

Évaluation du chef de groupe :

Pendant la durée du séminaire, tous les délégués entreprendront une série de tâches collectives, développeront et dirigeront des séances d'entraînement sur glace et prendront part à d'autres tâches collectives et individuelles. L'accomplissement de ces tâches conformément aux attentes clairement énoncées au séminaire permettra au délégué d'accéder à la deuxième étape de l'évaluation, une tâche écrite ou vidéo à faire à la maison.

Évaluation écrite :

Chaque délégué qui réussit l'évaluation du chef de groupe aura une tâche écrite à accomplir. L'accomplissement de la tâche conformément aux attentes clairement énoncées au début du séminaire permettra au délégué d'accéder à la troisième étape de l'évaluation, soit l'évaluation sur place.

Évaluation sur place :

Chaque délégué sera évalué sur place par un évaluateur compétent nommé par Hockey Canada. L'évaluation sur place comporte trois volets :

1. La supervision d'une séance d'entraînement distincte pour les gardiens de but;
2. L'évaluation des exercices pour les gardiens de but dans le cadre d'une séance d'entraînement d'équipe;
3. Un examen oral (démonstration objective de l'instruction).

Ces trois volets de l'évaluation sur place se dérouleront dans une période relativement courte (un an à partir de la fin du séminaire). Les exercices pour les gardiens de but dans le cadre d'un entraînement d'équipe suivront une séance distincte pour les gardiens de but, et l'examen oral mettra fin aux évaluations sur place.



Autres exigences :

Chaque candidat doit aussi répondre aux exigences suivantes :

1. Présence à toutes les séances du séminaire;
2. Participation enthousiaste et totale à toutes les activités de groupe.



MARCHE À SUIVRE ET ÉCHÉANCIERS RELATIFS À LA DEMANDE

<i>Date</i>	<i>Action</i>	<i>Responsabilité</i>
10 décembre 2019	Distribution des demandes aux directeurs techniques des membres.	Hockey Canada
10 décembre 2019	Distribution des trousse de demandes aux candidats potentiels.	Hockey Canada / Directeurs techniques
2 avril 2020	Date limite pour la soumission à Hockey Canada.	Candidats
20 mars 2020	Hockey Canada confirme les sélections auprès des membres.	Hockey Canada
30 mars 2020	Choix définitif des délégués.	Hockey Canada
31 mars 2020	Avis par courriel aux délégués retenus.	Hockey Canada
1 ^{er} mai 2020	Envoi par la poste des frais d'inscription (1 000 \$) à Hockey Canada.	Délégué



DÉTAILS RELATIFS À L'INSCRIPTION :

Délégués du profil Instruction

Les frais d'inscription de 1 000 \$ (**payables à Hockey Canada**) comprennent tous les coûts associés au séminaire, y compris les repas, l'hébergement, le transport terrestre sur le site, le matériel du programme et les évaluations sur place après le séminaire.

Chaque délégué devra prendre ses propres arrangements pour le transport à l'aller et au retour de Calgary.